



HAL
open science

Une découverte exceptionnelle! Ce que révèlent une amphore et ses graffites mis au jour au Sénat (jardin du Luxembourg, Paris)

Morgane Andrieu, Emmanuelle Du Bouëtiez de Kerorguen

► To cite this version:

Morgane Andrieu, Emmanuelle Du Bouëtiez de Kerorguen. Une découverte exceptionnelle! Ce que révèlent une amphore et ses graffites mis au jour au Sénat (jardin du Luxembourg, Paris). Michel Kasprzyk; Morgane Andrieu. Archéologies romaines en Gaule Lyonnaise: Hommages au professeur Gilles Sauron, 47, Éditions Mergoïl, 2021, Archéologie et histoire romaine, 978-2-35518-115-3. hal-03679360v2

HAL Id: hal-03679360

<https://inrap.hal.science/hal-03679360v2>

Submitted on 8 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE DÉCOUVERTE EXCEPTIONNELLE ! CE QUE RÉVÈLENT UNE AMPHORE ET SES GRAFFITES MIS AU JOUR AU SÉNAT (JARDIN DU LUXEMBOURG, PARIS)

Morgane ANDRIEU, Emmanuelle du BOUËTIEZ de
KERORGUEN

La mise au jour d'une amphore orientale couverte de graffites et soigneusement découpée constitue une découverte exceptionnelle faite en plein cœur de Paris, au jardin du Luxembourg (6^e arr.). La lecture de ces inscriptions confirme la fonction vinaire des amphores Agora M281 et invite à suggérer d'autres hypothèses liées au contexte et aux mutilations observées sur l'amphore.

CONTEXTE DE DÉCOUVERTE

Une quinzaine de graffites a été mise au jour lors d'une fouille réalisée en 1985 dans le jardin du Luxembourg (Paris, 6^e arr.). Cette opération de sauvetage urgent, dite « Sénat 1985 », menée préalablement aux travaux d'agrandissement du parking souterrain situé au sud du Palais du Luxembourg, n'avait pu être exploitée à l'époque. Le Sénat, propriétaire du jardin, a confié à l'Inrap, 30 ans plus tard, le mobilier et les archives de fouilles, intégralement conservés dans leurs réserves, donnant ainsi la possibilité d'entreprendre la restitution de ces découvertes (du Bouëtiez de Kerorguen, à paraître).

Cette série d'inscriptions vient enrichir le corpus lutécien encore bien indigent. Quatre d'entre elles, gravées sur une amphore orientale, sont exceptionnelles par leur rareté et par ce qu'elles nous apprennent sur les pratiques des habitants de Lutèce durant le Haut-Empire.

Le jardin du Luxembourg s'étend au pied de la Montagne Sainte-Geneviève sur 23 hectares. À l'époque antique, sa partie nord correspondait à un quartier résidentiel implanté entre le forum à l'est et la limite supposée de Lutèce à l'ouest (**fig. 1**). De nombreuses fouilles ou observations faites depuis le

XIX^e siècle ont exhumé plusieurs voies décumanes, des restes de *domus*, des installations liées à des activités artisanales ainsi qu'une centaine de puits dont la fonction primaire est incertaine : puits à eau, puits d'extraction, etc. Huit nouveaux puits ont été découverts en 1985 devant les façades sud et ouest du palais. Ils sont comblés par d'importants rejets domestiques constitués principalement de vaisselle en céramique. Trois puits, datés entre le II^e et le III^e siècle ont livré onze récipients portant des graffites pour un total de 543 vases. Ces graffites ont été incisés sur des vases de formes et de provenances variées. Neuf sont des productions locales, soit quatre amphores et cinq cruches. Deux sont des importations : une coupe en sigillée de Gaule centrale et une amphore orientale très rarement attestée en Gaule septentrionale. C'est de cette amphore dont il sera question ici.

L'AMPHORE ORIENTALE AGORA M281

L'amphore a été découverte dans le comblement inférieur du puits n°5 avec cinq autres vases inscrits. Une seconde amphore de même type, dont il ne reste aussi que la partie inférieure, a été trouvée dans ce puits mais elle ne présente aucun graffite conservé. Le comblement inférieur du puits est constitué de rejets domestiques datés de la seconde moitié du II^e ou du III^e siècle. Ces rejets, tout à fait ordinaires pour l'époque, sont composés de 177 vases en céramique, quelques vases en verre, de rares bijoux en pâte de verre ou bronze, quelques aiguilles et jetons en os. On y trouve également deux monnaies gauloises, un fragment de figurine en terre blanche (non identifiée), des fragments de faunes consommées, d'huîtres et, fait beaucoup plus rare, les ossements de huit chiens domestiques de très petite taille.

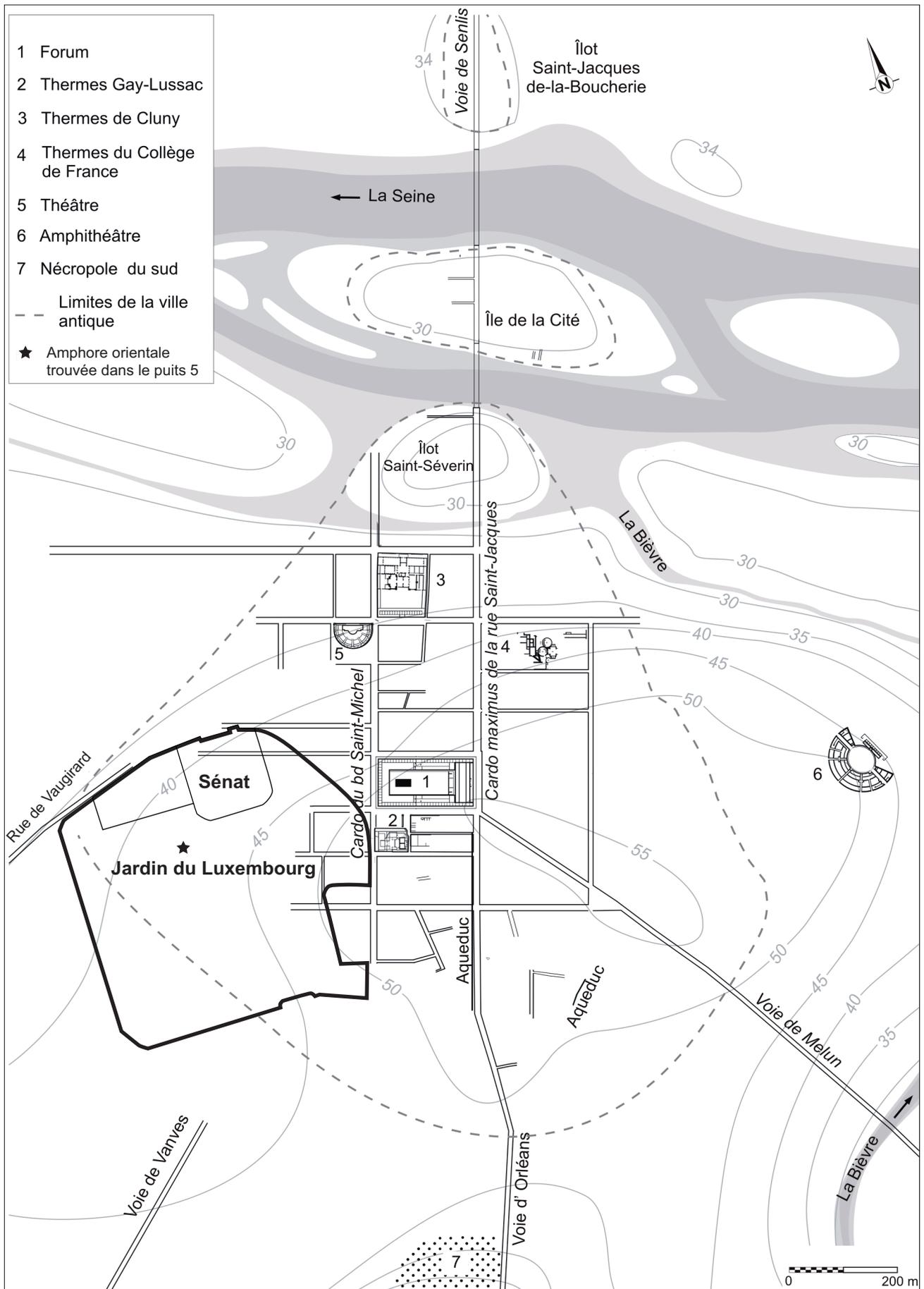


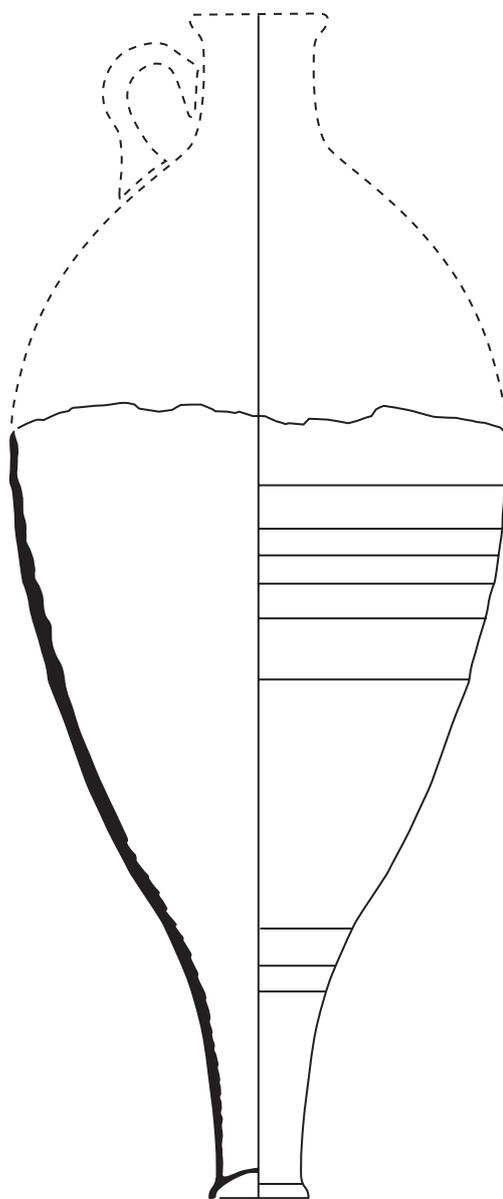
Fig. 1 Plan de situation du jardin et de la découverte. E. du Bouëtiez (Inrap) d'après D. Busson (CVP)

L'amphore à une anse est de type Agora F65/66 et plus précisément une variante impériale assez tardive, Agora M281 datée du III^e siècle (Robinson 1959). La pâte très micacée de couleur brune, dite « chocolat » (Lemaître 1995 : 200), a tendance à se déliter (**fig. 2**). Sa facture n'est pas très soignée, on remarque des irrégularités en plusieurs endroits de la panse. Elle a été découpée et seuls les 30 cm inférieurs subsistent soit environ les 2/3. Dans cet état, l'amphore pèse 980 g. On peut estimer que l'amphore complète mesurait un peu moins de 50 cm de longueur, son diamètre maximum est de 19,5 cm et sa capacité de près de 6 litres (**fig. 3**). Entière, le poids de l'amphore devait avoisiner les 1,5 kg.



Fig. 2 Amphore n°587. Photos : R. Kriegel

Le terme « oriental » s'emploie dans un sens assez large puisqu'il « comprend le bassin oriental de la Méditerranée dans son ensemble, c'est-à-dire la Grèce actuelle, la côte méditerranéenne de la Turquie à l'ancienne Phénicie et, pour finir, l'Égypte » (Lemaître 1995 : 195). Le centre principal de production se situe dans la région d'Éphèse dans l'actuelle Turquie mais la provenance exacte de cette amphore est incertaine (Bezeczky 2013 : 27). D'une manière générale, les identifications restent imprécises sans le recours aux analyses physico-chimiques (Raynaud 1993 : 69).



Hauteur : 48,2 cm
 Capacité : 5,660 litres
 Diamètre maximum (au niveau de la découpe) : 19,5 cm

Fig. 3 Amphore n°587. Dessin : E. du Bouëtiez (Inrap)

Très répandue en Orient, les amphores de ce type sont assez exceptionnelles en Gaule septentrionale. Une série découverte à Lyon a été étudiée par S. Lemaître qui en a aussi identifié au Mans, à Marseille, à Saint-Romain-en-Gal, à Fréjus et à Vienne (Lemaître 1995, 1997, 2002). Une autre est signalée à Reims (Lemaître 2014, fig. 216 n°6 : 311). Une seule amphore orientale a été trouvée à Paris, rue Pierre-et-Marie-Curie, mais dans un contexte chronologique antérieur (augustéen) et possède une pâte différente (beige micacée) (du Bouëtiez de Kerorguen 1993 : 158).

Le contenu de ces amphores n'est pas établi avec certitude, mais elles sont souvent considérées comme étant des amphores vinaires (Lemaître 1997). La découverte de ce spécimen sur le site du Sénat 1985 et des graffites qui y sont associés apportent de nouvelles informations à ce sujet.

SITUATION DES GRAFFITES SUR L'AMPHORE

Les graffites sont incisés après cuisson sur tout le pourtour du vase. Ils consistent en quatre groupements numérotés de 1 à 4. Tous sont gravés perpendiculairement aux stries de tournage et se lisent de gauche à droite, du pied vers le col de l'amphore (fig. 4). Cette « mise en page » de l'écriture est originale car la plupart des inscriptions sur amphores, y compris les *tituli picti*, se trouvent sur le haut de la panse et, sauf exceptions, sont parallèles aux stries de tournage. Cette singularité s'explique peut-être parce qu'il s'agit d'une amphore de petit module facilement maniable qui permet de lire les inscriptions tout en manipulant l'amphore pleine. Mais aussi vraisemblablement parce que la surface inscriptible est plus grande sur la longueur de l'amphore que sur sa largeur. Enfin, la nature des informations que véhiculent les graffites de cette amphore ne nécessitent peut-être pas une lecture aussi régulière et répétée que dans le cas de *tituli picti* par exemple.

Sur cette amphore, les graffites sont peu visibles, les incisions sont très fines et sont parfois recouvertes de concrétions dues aux conditions d'enfouissement.

Graffite n°1 : Du nouveau pour le contenu des Agora F65/66

Le premier graffite que nous décrivons se trouve immédiatement gravé à proximité d'une importante irrégularité de la panse. L'inscription est tracée avec soin. La hauteur des lettres varie entre 1,5 et 2 cm (fig. 5).

PA(S)SVM Ç[...

L'inscription est fragmentée au milieu : le premier S est bien visible mais seules les parties supérieure et inférieure (?) du second S sont conservées. On y lit **PASSUM Ç[...** Il s'agit d'une indication de contenu particulièrement intéressante car elle confirme que ce type d'amphore monoansée a effectivement pu servir à contenir du vin. Dans le cas présent, il s'agit de *passum*, un vin classé au rang de vin doux par les auteurs latins (Pline, *HN*, XIV, 81 ; Marangou-Lerat 1995 : 15-17).

Pline mentionne ce vin dans un paragraphe consacré aux vins de liqueur et aux vins cuits : il serait obtenu à partir des raisins séchés au soleil (Pline, *HN*, XIV, 80). « Certains le font avec tout raisin doux, pourvu qu'il soit mûr et blanc : on le laisse sécher au soleil jusqu'à ce qu'il perde un peu moins de la moitié de son poids, on l'écrase et on le presse légèrement (PLINE, *HN*, XIV, 80-86). Ce que Pline décrit est le *passum* de première qualité. » (Laubenheimer 2015 : 140). Il existe aussi un *passum* de moindre qualité qui consiste à mélanger une seconde pression à de l'eau. « Pline indique aussi une autre recette dans laquelle les raisins confits sont égrainés dans de l'excellent vin dans lequel ils se gonflent avant d'être pressés. C'est, dit-il, le *passum* le plus estimé, certainement un produit rare. Pline ajoute enfin : « Il en existe aussi une espèce naturelle, dite « liqueur » dans la province de Narbonnaise et en particulier chez les Voconces », c'est-à-dire autour de Vaison-la-Romaine (Vaucluse) et de Luc-en-Diois (Drôme). Nous ne connaissons qu'une seule amphore gauloise portant l'indication *passum*, trouvée à Fos-sur-Mer. Cette rareté ne nous surprendra pas » (Laubenheimer 2015 : 140).



Fig. 4 Position des graffites sur l'amphore n°587. Dessin : M. Andrieu, DAO : I. Pasquier (Inrap)

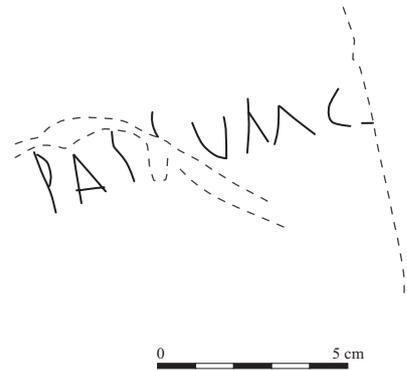


Fig. 5 Graffite n°1. Dessin : M. Andrieu, photo : E du Bouëtiez (Inrap)

De toutes les variétés de *passum*, il est dit que celui de Crète, qui fit son apparition en Gaule à partir des années 30-50 (Lemaître 2013 : 32), fût le plus prisé, suivi dans l'ordre par ceux de Sicile, d'Afrique, d'Italie et des provinces alentours (Smith 1846 : 359). Ce vin est même recommandé dans certains remèdes médicaux. Selon Galien, médecin originaire de Pergame exerçant à Rome au II^e siècle de notre ère, il pourrait combattre la fièvre. Soranos (ou Soranus), médecin grec du début du II^e siècle de notre ère, natif d'Éphèse, le recommande même aux femmes enceintes et d'autres médecins l'utilisent dans des recettes employées contre les morsures de serpents, les douleurs auriculaires, le cancer, la toux, les douleurs rénales, etc. (Chaniotis 1988 : 72-74 ; Marangou-Lerat 1995 : 5-27 ; Lemaître 2013 : 32).

À la fin du I^{er} siècle de notre ère, Juvénal évoque ce vin comme étant contenu non pas dans des amphores mais dans des *lagoenae* (Satires, XIV, 265-271), un petit module qui pourrait s'accorder avec la capacité de l'amphore et qui suppose un vin de qualité.

Grâce aux inscriptions, plusieurs types d'amphores sont connus pour avoir contenu du *passum*. On peut citer le cas d'une amphore Crétoise 4 portant sur deux lignes le graffite : PASSUM / VIN (Lemaître 2013 : 30) qui, comme sur l'amphore n°587, a été incisé après cuisson au niveau des attaches inférieures des anses (fig. 6).

Une autre mention de ce vin est peinte sur le col d'une amphore de type rhodien appartenant au mobilier de la maison du Ménandre à Pompéi (Maiuri 1933 ; Lemaître 2013 : 32). Le *titulus pictus* se développe sur deux lignes et mentionne de manière explicite : PASS(um)/RHOD(ium), « *passum* des Rhodiens ». Le vin des rhodiens est préparé à l'eau de mer, un mode de préparation conférant sans doute à cette boisson un goût particulier (Lemaître 2013 : 32).

Une autre attestation peinte : PASS(um) est répertoriée à Fos-sur-Mer, sur le haut de la panse d'une amphore Gauloise 3/5 à pâte grise¹ et intérieur poissé (Laubenheimer 2004 : 169 ; Liou, Marichal 1978, n°41 : 148-149).



Fig. 6 Amphore Crétoise 4 avec graffite après cuisson : PASSUM VIN. Dessin : S. Lemaître (Lemaître 2013 : 30)

L'origine du *passum* contenu dans l'amphore n'est pas précisée ou bien est manquante (l'inscription est fragmentée à droite). Il est possible qu'il provienne de la région d'Éphèse, dans l'actuelle Turquie, connue pour être le principal centre de production des Agora M281 (Lemaître 2002 : 220). Mais peut-être pouvait-on lire sur l'amphore complète *Passum C(reticum excellens...)* ou une mention similaire. L'origine crétoise de l'amphore ne serait pas aberrante étant donné que la Méditerranée orientale est acquise comme zone de production des amphores Agora F65/66 (Lemaître 1997 : 317). Ce type se trouve évidemment en forte proportion à Éphèse mais on le trouve aussi sur plusieurs sites bordant le nord de la mer de Crète : « sur l'agora d'Athènes, à Corinthe, Argos ou encore Ténos où ces amphores représentent entre 25 et 50% du matériel amphorique publié pour chacune de ces cités entre le II^e et le IV^e siècle de notre ère » (Le Queré 2017 : 4). L'origine crétoise de l'amphore suggérerait par conséquent, une origine crétoise du *passum* qui, rappelons-le seulement, est réputé pour être le meilleur de tous. La découverte, en Gaule, de nombreuses amphores à vin originaires du monde grec montre l'intérêt que présentaient ces vins sucrés pour les habitants de Gaule romaine. L'origine lointaine et les qualités gustatives de ces vins en font

¹ Pour A. Desbat (CNRS), cette particularité serait due aux conditions d'enfouissement de l'amphore colorée au contact de la vase des fonds marins du port.

des produits que seules les élites pouvaient sans doute s'offrir, quoique le *passum* crétois semblait plus abordable, en Italie au moins (Tchernia 2011). Une seconde hypothèse nous est proposée par Séverine Lemaître (Université de Poitiers) pour qui l'argile et la couleur brun foncé de la pâte ne correspondent pas aux importations crétoises qu'elle a pu trouver en Gaule (AC1 à 4). Ainsi, elle propose plutôt d'envisager *Passum C(reticum...)* comme la mention d'un *passum* « à la mode crétoise », dont l'origine reste à déterminer. Dans les deux cas, l'inscription est trop fragmentaire pour pouvoir se prononcer davantage et d'autres hypothèses sont à considérer.

Le C[...] incisé à la suite du mot *passum* pourrait être aussi le début d'une indication chiffrée avec C pour 100[...] mais sa signification demeure inconnue. F. Laubenheimer a noté la présence de plusieurs lettres peintes C, CC ou CCC, CCCC sur huit amphores gauloises. Il s'agit alors toujours d'un nombre rond (ni un poids ni un volume) qui est systématiquement accompagné du qualificatif *vetus*. F. Laubenheimer suggère qu'il puisse s'agir soit de l'âge du vin (exprimé en mois ? en années ?) soit plutôt d'un autre qualificatif comme le numéro d'un lot d'amphores évalué par centaines (Laubenheimer 2004 : 164). Cette hypothèse paraît envisageable dans le cas de notre inscription quoiqu'il faille rester prudent car dans le cas présenté par F. Laubenheimer les inscriptions sont peintes et non gravées et il ne s'agit pas d'amphores orientales mais d'amphores gauloises, amphores dites « du grand commerce par excellence », répandues entre la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère et le début du III^e siècle (2014 : 163).

La présence d'amphores orientales suppose l'importation et la consommation de produits exotiques mais la nature des denrées qu'elles contenaient demeure incertaine.

C'est particulièrement le cas pour les amphores monoansées (Lemaître 1997 : 311 ; Lemaître 2002 : 215). On les soupçonne d'avoir contenu un liquide en raison de leur petit diamètre d'embouchure et de leurs parois internes poissées : huile d'olive, onguents, sauces, vins ou autres dérivés (Lemaître 1997 : 318) mais leur contenu n'est pas établi avec certitude. C'est donc par défaut que les conteneurs monoansés de type Agora F65/66, et le groupe plus tardif auquel appartient l'Agora M281, sont actuellement et communément classées parmi les amphores vinaïres (Lemaître 1997 : 317). À ce propos, S. Lemaître écrit d'ailleurs (1997 : 319) : « Le problème du contenu reste en suspens, même si le vin semble l'hypothèse la plus probable. Toutefois, aucun document (graffite ou inscription peinte) ne l'a désigné précisément ».

La découverte de cette amphore Agora M281 portant la mention *Passum* constitue un *unicum* qui résout donc, au moins en partie, le problème du contenu. En partie au moins car il ne faut pas ignorer le fait que ce type d'amphore, qui présente des aspects typologiques variés, ait pu contenir différentes denrées ni qu'une fois vidée, l'amphore ait pu être réemployée et remplie de nouveau. Qu'elle ait servi à

l'importation du *passum*, les indices nous incitent à le croire mais il faut patienter jusqu'à la découverte de nouvelles attestations pour le confirmer.

Enfin, la présence de cette amphore orientale ayant contenu une denrée rare et lointaine, « produit luxueux, sûrement coûteux » (Marty 2013 : 26) et la consommation de *passum* crétois trouve son explication dans le fait que nous sommes ici dans un quartier résidentiel et privilégié de Lutèce.

À approximativement 5 cm à droite de cette inscription se trouve la suivante, gravée sur trois lignes :

Graffite n°2 : Deux poids, deux mesures (fig. 7)

Motif géométrique triangulaire

ṬPII(?)I

PPIII

Motif géométrique triangulaire

Ṭ(esta) P(ondo) II(?)I

P(uro) P(ondo) III



P P I I I

0 5 cm



Fig. 7 Graffite n°2. Dessin : M. Andrieu, photo : E. du Bouëtiez (Inrap)

La première ligne se présente comme un symbole géométrique de type triangle. Cette forme semble assez fréquente dans les différents ensembles de graffites : on en connaît plusieurs attestations sur vaisselle céramique et notamment à Augst, Biberist, Nida-Heddernheim et Orbe (Sylvestre 2017 : 130). On trouve parfois la combinaison de triangles opposés avec des épis et un poids (unité de mesure ? nature du contenu, poids) (Sylvestre 2017 : 130). Le motif géométrique du triangle, incisé après cuisson, est aussi attesté sur plusieurs amphores à Elne (Savarese 2011 : 238) mais la signification de ce motif nous échappe encore.

La deuxième ligne n'est pas évidente à déchiffrer non seulement en raison de la graphie, peu soignée, mais aussi en raison des concrétions qui la recouvrent.

La première lettre, à peine visible, est incertaine : il pourrait s'agir d'un T dont il ne reste que la barre horizontale et une partie de la haste verticale. L'inscription s'apparente à une indication de poids : TPII suivi d'une lettre (ou d'un symbole) indéterminée et d'une dernière (?) haste. L'inscription est peut-être incomplète à droite. Sur amphores et cruches, les attestations des lettres TP suivies d'une indication chiffrée sont courantes. Il s'agit de l'abréviation de la formule *T(esta) P(ondo)* qui correspond au poids du vase plein ou partiellement rempli.

À deux centimètres plus à droite, se trouve l'inscription complète **PPIII**. Les lettres (1,5 x 2 cm) sont incisées avec soin.

Les sigles TP, P, PL et PP suivis de nombres sont fréquents sur amphores et correspondent à des indications de poids, exprimés en livres (*librae* ; livre romaine : 327,453 g). On en connaît de nombreuses attestations en Gaule et dans les Germanies : notamment à Augst, Lausanne, Le Mans, Treis, Haltern, Altenstadt et Nida-Heddernheim (Sylvestre 2017 : 115).

L'avis des spécialistes diverge quant à la signification de chacun de ces signes mais pour la formule PP suivie d'une indication chiffrée (cf. 3^e ligne), Hans Lieb apporte une réponse convaincante. D'après lui, la formule PP sert à indiquer le poids des denrées, soit le poids net du contenu sans le poids du vase. Ce raisonnement a permis à H. Lieb de conclure que l'abréviation PP vaut pour une formule telle que *P(uro) P(ondo)* ou *P(urum) P(ondus)* (Andrieu 2017 : 321).

L'espace qui sépare les deux premières lignes de la troisième pourrait indiquer l'existence de deux groupes différents. Ainsi, les deux premières lignes pourraient correspondre à une première pesée et la troisième ligne à une seconde pesée. Il est intéressant de noter que les indications de mesure sont généralement trouvées sur une partie visible des récipients, souvent sur le haut de panse. Or, ici, les graffites sont incisés au milieu et sur la partie

inférieure de l'amphore. Cela s'explique peut-être par le fait qu'il s'agit d'une petite amphore, peut-être plus facile à manier (même pleine), à moins que les pesées aient été réalisées sur l'amphore une fois découpée.

Sur les deux premières lignes, la première pesée, qui porte une mesure fragmentaire, correspondrait donc au vase pesé avec son contenu, ce qui équivaut au minimum à deux livres, soit environ 0,654 kg.

Sur la troisième ligne, la seconde pesée révélerait un poids net d'environ 0,982 kg correspondant au poids du contenu seul si l'on suit l'interprétation d'H. Lieb qui fait de la formule PP + chiffre, le poids du contenu seul. Toutefois, si cette mesure est effectivement possible cela signifierait que l'amphore ait été pesée partiellement vide car ce résultat est très peu élevé par rapport à la capacité de l'amphore, estimée à environ 6 kg (de vin ou autres liquides par exemple). On notera, par ailleurs, que le poids de l'amphore telle qu'elle est conservée est de 980 g, soit justement la valeur indiquée sur la troisième ligne. S'agit-il d'une simple coïncidence ou faut-il revoir la proposition d'H. Lieb et considérer que la formule PP + chiffre pourrait finalement correspondre au poids de l'amphore pesée à vide ? Amphore qui, dans ce cas précis, aurait déjà été retaillée au 2/3 une fois pesée ? Faut-il remettre en question l'interprétation proposée par H. Lieb au sujet de la formule PP + chiffre ou admettre que cette même formule ait pu être adoptée différemment selon les localités ? Ces questions devront être revues dans la suite des travaux concernant ces formules de pesées.

Plusieurs indices liés au *ductus* laissent penser que les deux pesées ont pu être tracées par un seul et même individu : la forme des lettres est semblable, en particulier celle des P, l'espacement entre les caractères est identique et les deux pesées sont incisées au même endroit sur l'amphore. L'indication de contenu *passum* pourrait elle aussi avoir été tracée par cette même main.

En revanche, les inscriptions « illisibles » suivantes, pourraient avoir été tracées par un autre individu, visiblement moins à l'aise avec l'écriture. À 4 cm plus à droite, ce troisième groupement, « anarchique » et incomplet, présente une association de lettres et symboles aux tracés peu soignés :

Graffite n°3 (fig. 8)

Figure géométrique triangulaire (?) + Trident (?) + P P [...]

A + motif indéterminé + MA (ligature ?) + N

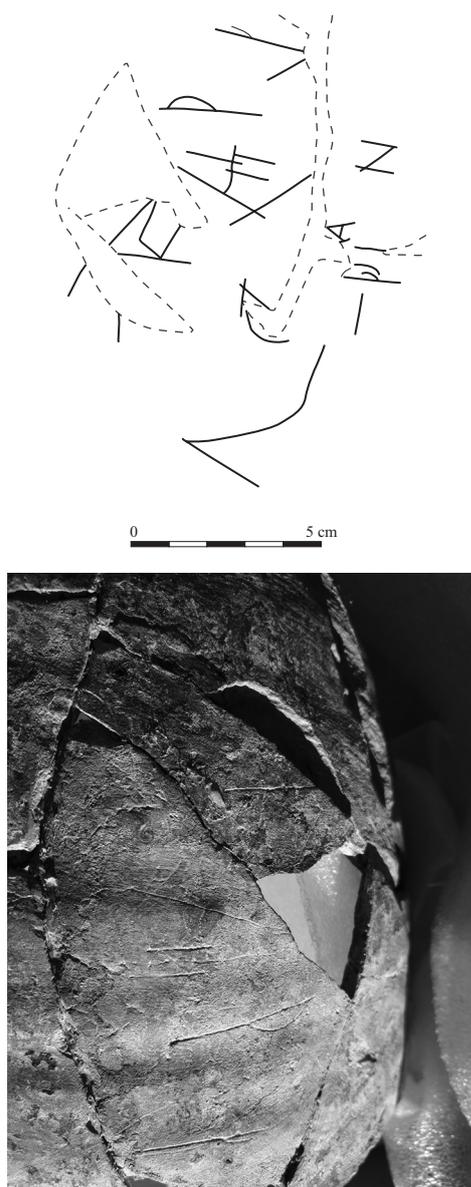


Fig. 8 Graffite n°3. Dessin : M. Andrieu, photo : E. du Bouëtiez (Inrap)

À la première ligne, l'amphore est fragmentée juste après le second caractère qui s'apparente à un P ce qui ne nous permet pas de savoir s'il était suivi d'une indication chiffrée, élément qui aurait pu indiquer une pesée supplémentaire. Dans ce groupement, l'association des lettres et symboles n'autorise aucune interprétation à l'heure actuelle. À titre de comparaison, un graffite trouvé à York, sur une cruche en céramique commune associée à d'autres vases et à une bouteille en verre contenant une crémation, présente aussi une suite de traits, de croix et de caractères indéterminés. Ces derniers sont interprétés comme étant des caractères magiques (fig. 9) (Frere, Tomlin 1995b : 47, n°2305.95). Enfin, si à première vue ces signes pouvaient rappeler certains *graffiti* et *tituli picti* grecs, comme ceux trouvés sur l'agora d'Athènes (Lang 1976) ou ceux relevés par A. Johnston sur plusieurs vases grecs et interprétés comme des « trademarks », marques commerciales (Johnston 1979) - il semblerait que l'on puisse définitivement écarter cette hypothèse. Dans l'attente de parallèles et d'études complémentaires, nous nous en tiendrons donc à ces seules observations.

Notons simplement la présence d'un éventuel trident, symbole dont on connaît déjà plusieurs attestations gravées après cuisson sur céramique. Deux tridents associés à un nom et à une croix ont été incisés sous le fond d'un vase Drag. 27 trouvé à Nida-Heddernheim (Scholz 1999 : 251), un autre a été découvert à Xanten (Weiss-König 2010 : 184) et plusieurs autres à Bonn (Bakker, Galsterer-Kröll 1975 : 65, 86, 167).

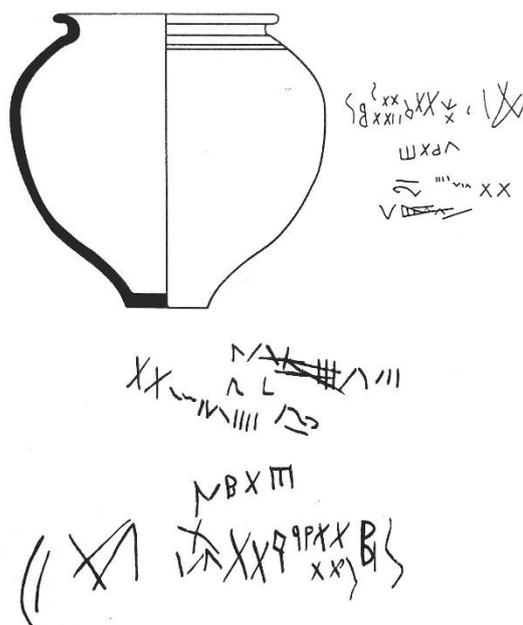


Fig. 9 Graffite trouvé à York, n°2305.95 (Frere, Tomlin 1995b : 47)

La dernière inscription est à peine visible : l'incision peu profonde est totalement recouverte de concrétions. Elle se développe sur deux lignes :

Graffite n°4 : Un heureux propriétaire, membre d'une élite lutécienne ? (fig. 10)

P (peut-être un chrisme)

DIONISANVS[...]

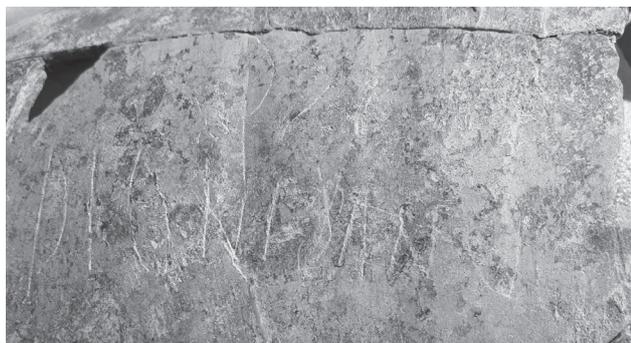
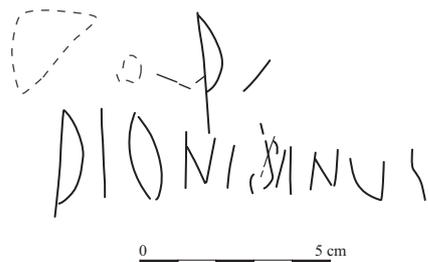


Fig. 10 Graffite n°4. Dessin : M. Andrieu, photo : E. du Bouëtiez (Inrap)

Les lettres (1,3<x<3 cm) sont gravées avec soin.

L'inscription, peut-être incomplète à la fin, correspond à l'anthroponyme *Dionisanus* au nominatif. Ce nom d'origine grecque est dit « théophore », c'est-à-dire en relation avec un nom de dieu, ici Dionysos. Ce genre de noms se rapportant, d'une manière ou d'une autre, au sort, à la piété, à la Victoire ou à une divinité semble particulièrement à la mode aux II^e et III^e siècles de notre ère (Desaye 2000 : 72). Le nom, écrit tel quel, est absent des recueils onomastiques comme l'*Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum* (OPEL) et pourrait, à ce jour, constituer un *unicum*. En revanche, il est attesté sous la forme *Dionysianus* dans une inscription découverte en Hispanie où il fait office de *cognomen* (EE VIII 1, OPEL II : 101). Il s'agit d'une version dérivée du *cognomen Dionysius*, forme plus répandue qui est signalée en plusieurs endroits de l'Empire, notamment en *Hispania* (13 attestations), en Narbonnaise (16) et en Gaule cisalpine (17) d'où provient le plus grand nombre d'exemplaires. De Gaule Lyonnaise, on connaît un

Dionysus incisé sur une tablette de bronze trouvée à Lyon (CIL XIII 1791, OPEL II : 102). Le nom est aussi attesté sous la forme *Dionisius* en Hispanie et dans l'est de l'Empire (Dalmatie, Panonie et Dacie) (OPEL II : 101). Un certain *Dionysus* est aussi mentionné et réputé à Paris. Plus connu sous le nom de saint Denis, il serait venu d'Italie vers 250-270 et aurait été le premier évêque de Lutèce.

L'inscription *Dionisanus* peut faire référence au propriétaire de l'amphore (et du contenu). On notera d'ailleurs que la forme des V dans *Passum* et dans *Dionisanus* est identique et donc peut-être l'œuvre d'une même main. La présence d'une marque d'appartenance sur l'emballage d'un produit exotique ne semble pas surprenante. Le conditionnement et l'importation d'une denrée dans un si petit volume est souvent l'indication d'un produit de qualité (Lemaître 1995 : 203-205 ; Bigot, Djaoui 2013 : 390). Ce conditionnement associé à une marque d'appartenance indiquent que le contenu, du *passum* venu d'Orient, était un produit précieux. Comme l'indique S. Lemaître, sa consommation était sans doute réservée aux catégories aisées de la population (2013 : 35).

Le mot *Dionisanus* est coiffé d'un signe qui s'apparente à un P latin. Dans ce cas, il pourrait s'agir d'un élément abrégé se rattachant à la nomenclature du propriétaire tels que *P(ublius)*, *P(ublicius)*, etc. mais la césure causée par le saut de lignes entre les deux éléments de cette nomenclature paraît artificielle. Le scripteur jouissait, en effet, de toute la place nécessaire non seulement pour placer le P devant *Dionisanus* mais aussi pour écrire son nom sans l'abrégé s'il le souhaitait. Une autre hypothèse est qu'il pourrait s'agir d'une tentative inaboutie de graver une pesée *P(ondo X (librae))* ou le mot *P(assum)* mais ces renseignements sont déjà notés ailleurs sur l'amphore (Graf. 2 et 1). En fait, c'est la situation du signe qui étonne car il est presque centré par rapport à *Dionisanus* et comme piqué à son sommet. Il faut donc prendre en compte une autre hypothèse dans laquelle la lettre P ne serait pas latine mais grecque. Le signe serait peut-être un Rhô grec, flanqué de deux traits qui suggèrent la présence d'un Chi grec tout juste esquissé. Ce tracé évoque le symbole paléochrétien du chrisme mais l'état de conservation de l'amphore ne nous permet pas de l'identifier avec certitude. Le monogramme formé des lettres grecques Chi et Rhô n'est pas une invention chrétienne, il apparaît dans des manuscrits païens grecs et égyptiens (Poilpré, Caillet 2005 : 52), sur une jarre en céramique trouvée au fond d'un puits rituel daté des années 85/90 à 110/115 de notre ère (Llíria, province de Valence, Espagne) (Corell *et al.* 2012 : fig. 76, p. 122) et sa présence sur des amphores aurait parfois servi à marquer la qualité des contenus (Colella 1973 : 555).

Parfois, le chrisme est accompagné de l'alpha et de l'oméga, première et dernière lettre de l'alphabet grec, ce qui rend l'identification plus facile mais leur présence n'est pas systématique. L'absence de ces deux lettres, comme sur cette amphore, pourrait être le signe de la précocité d'une inscription (Trapp 2007 : 14). En Angleterre, plusieurs graffites sur céramique montrent des chrismes plus ou moins bien aboutis, aucun de ceux-là n'est accompagné de l'alpha et de l'oméga (n°2502.132 à 136, Frere, Tomlin 1995b : 56-57).

La diffusion du thème iconographique du chrisme est étroitement liée à la conversion de Constantin (272-337) au christianisme et à ses répercussions dans l'art et les symboles impériaux (Poilpré, Caillet 2005 : 53). Quel sens doit-on donner au chrisme de notre amphore datée du III^e siècle de notre ère ? Le III^e siècle de notre ère marque le début d'une période que l'on pourrait qualifier de transitoire du paganisme au christianisme et il paraît difficile de rattacher ce chrisme à l'un plutôt qu'à l'autre de ses deux univers sémantiques. Ensuite, comme il a été gravé sur une amphore importée, il a pu être réalisé en Orient ou sur place, à Lutèce. Or, le christianisme ne s'est pas diffusé de manière homogène, sa diffusion a été plus rapide dans certaines parties de l'Empire, notamment en Orient (Creissen 2014 : 279). À considérer que ce graffite représente effectivement un chrisme, il est difficile, voire impossible, de déterminer si le motif fait référence à une symbolique païenne ou chrétienne sans connaître le contexte dans lequel il a été réalisé. Le mobilier trouvé dans le puits n°5 ne semble apporter aucun indice à ce sujet.

Sur céramique, les chrismes sont tantôt rattachés à des pratiques cultuelles et liturgiques (Trapp 2007 et 2012), tantôt identifiés comme des marques commerciales sur amphores (Bonifay *et al.* 2010 : 6) pour des périodes plus tardives.

Pour ce qui est des pratiques cultuelles, on peut citer l'exemple d'un chrisme incomplet (sans oméga) découvert au fond d'un puits à eau du quartier artisanal ouest de Bliesbruck (Moselle). Il s'agit d'une coupe en sigillée, de type Drag. 32, dont le contexte de découverte est daté d'environ 260 de notre ère (**fig. 11**), ce qui en ferait une des plus anciennes inscriptions chrétiennes de la région mosellane (Trapp 2012 : 852). Pour J. Trapp, la présence de cette inscription sur le fond d'une coupe indique que cet objet avait peut-être une fonction cultuelle : « Cette coupe aurait pu alors servir à recevoir du vin lors de l'eucharistie, pendant les messes quotidiennes. Ceci prouverait alors la présence éventuelle d'une « église » dans l'agglomération antique de Bliesbruck, ou du moins d'une communauté de chrétiens dès la fin du III^e siècle » (Trapp 2007 : 14).

Les attestations que nous avons trouvées sur amphores apparaissent dans des contextes postérieurs au III^e siècle de notre ère. L'épave de La Palud (Île de Port-Cros, Hyères), dont l'ensemble de la cargaison

paraît dater du second quart du VI^e siècle, a livré plus de 200 amphores à huile de Tunisie parmi lesquelles neuf exemplaires portent un chrisme (Long, Volpe 1998 : 319). Incisé sur les cols avant cuisson, le motif est interprété comme étant une marque d'atelier à fonction commerciale (Bonifay *et al.* 2010 : 6). Le bateau renfermait aussi une vingtaine d'amphores à vin et une douzaine d'amphores orientales (type LRA 1, 2, 4 et 5) sans trace de graffite apparent (Long, Volpe 1998). Le symbole peut évidemment se trouver incisé après cuisson comme l'atteste, par exemple, une amphore sinopéenne (Sinope, ville de Turquie située au bord de la mer noire) datée du IV^e siècle de notre ère, trouvée à Gudava (Colchide) (Kassab Tezgör *et al.* 2007 : 201, 206).



Fig. 11 Chrisme gravé sur le fond d'une coupe en sigillée datée de la fin du III^e siècle, Bliesbruck (Moselle) (Trapp 2007 : 13)

UN CULTE DIONYSIAQUE À LUTÈCE ?

La présence du nom *Dionisanus* coiffé d'un P (latin ou grec), peut-être un chrisme, sur une amphore orientale ayant contenu du vin doit-il nous conduire à y voir une dédicace religieuse ? Faut-il y voir une inscription à caractère bachique faisant référence à Dionysos, nom grec de Bacchus, dieu du vin ? Sa datation au III^e siècle de notre ère coïncide en tous cas avec le développement des cultes à mystères : culte à Cybèle venu d'Anatolie, à Isis venu d'Égypte, à Mithra venu de Perse ou à Dionysos venu d'Orient. À partir du début du III^e siècle, les cultes traditionnels rendus à l'empereur, à Rome ou à Jupiter servent de moins en moins la cohésion de l'Empire tandis que ces cultes répondent davantage aux appréhensions des

hommes de l'Antiquité tardive. Ces cultes à mystères font tous abondamment appel au vin dans leurs rituels. Le vin, utilisé pur (Petronne 1991), servait au cours des sacrifices aux dieux et lors des cérémonies funéraires (Marty 2013 : 25). Pour P. Marty (2013 : 26), les amphores orientales, produits luxueux, sûrement coûteux, et le vin qu'elles contenaient, sont assurément un gage de distinction et ne peuvent que faire partie de phénomènes d'ostentation, dans un cadre privé, lors de banquets, ou dans des cérémonies religieuses, vraisemblablement comme vin de messe.

L'étude du phénomène dionysiaque et la diffusion du culte dans les provinces de l'Empire n'ont pas encore fait l'objet de recherches systématiques (Tassignon 1996 : 22). Certaines régions, comme l'Espagne, y sont peu sensibles tandis que d'autres, comme la province de *Britannia* et celle de Narbonnaise, y semblent plus réceptives (Tassignon 1996 : 37). « Quant au reste de la Gaule, elle passait, au début du XX^e siècle, pour n'avoir pour ainsi dire pas subi le phénomène dionysiaque. Cependant, les découvertes archéologiques des dernières années ont montré que la religion bachique avait atteint les régions les plus septentrionales de l'Empire » (Tassignon 1996 : 38).

À ce jour, la Gaule ne dispose que de rares attestations de dédicaces religieuses gravées sur céramique ou même sur les éléments architecturaux (Sylvestre 2017 : 99), ce qui ne facilite pas les comparaisons. Sur céramique, les plus récemment connues sont sans doute les sept inscriptions vouées au culte de Mithra trouvées à Angers (Maine-et-Loire) qui ont permis de conclure à un culte voué à ce dieu avant la fin du II^e siècle de notre ère (Molin *et al.* 2015). Il reste très délicat d'aborder l'aspect religieux, à partir de cette seule amphore et en dehors de la proximité d'un édifice ou d'objets cultuels. De plus, l'état de conservation du récipient n°587 ne permet pas d'apporter des éléments supplémentaires qui auraient pu être gravés sur le tiers supérieur de l'amphore. À cela s'ajoute le problème de l'anthroponyme théophore, *Dionisanus*, qui rend ambiguë la fonction de l'inscription. Ainsi, et de toute évidence, l'interprétation la plus raisonnable demeure celle d'une marque d'appartenance comme évoqué précédemment.

On ne peut, en revanche, pas ignorer le fait que l'amphore a clairement fait l'objet d'attentions particulières à savoir : l'incision de nombreux graffites (indication de contenu, de pesées, présence de symboles magiques (?) et mention d'un certain *Dionisanus*) et d'une découpe soignée avant d'être déposée ou jetée au fond d'un puits. Ces événements ayant peut-être même eu lieu précisément dans cet ordre.

Les graffites et les découpes exécutés sur l'amphore suggèrent des utilisations successives avec, en premier lieu, l'importation d'une denrée exotique, peut-être le *passum* mentionné sur la panse (graffite n°1). Il est possible que le contenu, celui-là même ou un autre, ait fait l'objet de plusieurs pesées (graffite

n°2) avant que l'amphore ne soit soigneusement décollée. Cette découpe atteste d'une réutilisation de l'amphore et d'un usage différent de sa fonction première. Avec la plus grande prudence que nécessite cette interprétation, ces gestes de découpe nous invitent à envisager l'hypothèse de son réemploi comme réceptacle funéraire.

UN RÉEMPLOI EN CONTEXTE FUNÉRAIRE ?

La pratique qui consiste à utiliser des réceptacles en terre cuite pour y placer un défunt est dite pratique de l'enchytrismos. Elle concerne surtout l'inhumation d'individus de moins d'un an, fœtus et nouveau-nés (Baills 2016 : 164). Dans la région Île-de-France, comme en Aquitaine et en Narbonnaise, les formes fermées de type jarres, pots et amphores sont clairement privilégiées (Baills 2016 : 164). La forme fermée des vases utilisés comme réceptacles funéraires pourrait d'ailleurs avoir « un lien symbolique rattachant l'enfant à la Terre et à la mère. Dans le monde romain, les utérus sont pensés et présentés comme une forme globulaire allongée pourvue d'un col, à l'image d'un vase renversé » (Portat *et al.* 2016 : 137).

En Gaule, la pratique apparaît dès le Chalcolithique, à Viols-en-Laval, dans l'Hérault (Canet et Roudil 1978 d'après Baills 2016 : 164). Elle est aussi présente dans le nord de la Gaule et notamment à Chartres où une étude a été réalisée sur un ensemble de 99 réceptacles funéraires datés de la fin du II^e au III^e siècle de notre ère (Simon *et al.* 2011 : 548). L'étude révèle des modes opératoires répétés, à savoir : des réceptacles choisis, souvent des amphores régionales (allongées ou trapues), qui présentent différentes sortes de découpes. Sur l'ensemble des vases étudiés, la découpe la plus fréquente est celle qui « fracture le vase à la jonction entre le col et la panse (...) aux environs des 2/3 de la hauteur de l'amphore. Les anses sont systématiquement cassées et les parties en contact avec la panse sont limées avec plus ou moins de soins » (Simon *et al.* 2011 : 549). Cette découpe qui est réalisée par percussion avec un outil tranchant ou par perforation avec un objet pointu (Simon *et al.* 2011 : 552) rappelle, sans équivoque, les découpes présentes sur l'amphore (**fig. 12**). Ici, la méthode utilisée est celle d'une découpe linéaire pratiquée au ciseau ou au burin, avec des coups consécutifs qui déterminent une série continue d'enlèvements en écailles (Duday *et al.* 2013 : 224). Cette découpe par percussion a laissé sur l'amphore une cassure caractéristique dite « en biseau interne » (Fourré, Morisse 2014 : 352).

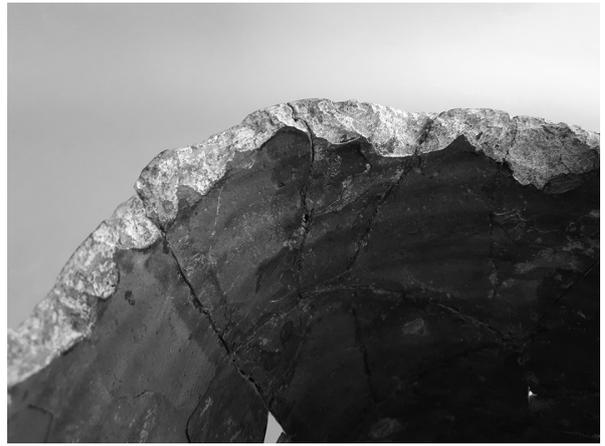
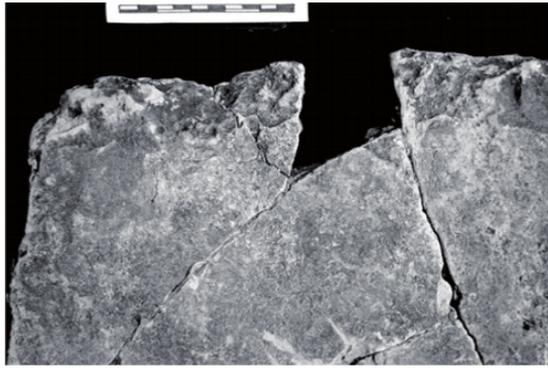


Fig. 12 À gauche : traces de découpe au burin sur la face interne d'une amphore corinthienne (Duday et al. 2013, fig. 4 : 224) ; à droite : découpe sur l'amphore n°587 du Sénat (photo : E. du Bouëtiez, Inrap)

Les vases choisis sont principalement des vases de second choix présentant des défauts d'aspects liés à la fabrication (couleurs d'engobe, défaut de symétrie, mauvaise cuisson, etc.). C'est le cas de notre amphore dont la facture n'est pas très soignée avec des irrégularités en plusieurs endroits de la panse. L'usage de vases de moindre qualité s'observe aussi dans le choix des vases ossuaires ainsi que sur la vaisselle déposée sur les bûchers ou dans les tombes (Schmitt *et al.* 2010 : 312). À Lyon, ces céramiques de second choix sont parfois marquées par un graffite sous le pied ou sur la panse (Schmitt *et al.* 2010 : 312). Il est possible que ces inscriptions se réfèrent à une première utilisation du vase. De toute évidence, la présence de graffites liés à une utilisation antérieure du vase est un critère supplémentaire pour l'identification de vases dits de second choix mais la difficulté réside dans le fait de savoir à quelle utilisation se rattachent ces inscriptions (transport, domestique ou funéraire). Les graffites de poids et mesures sur les vases liés à des contextes funéraires, par exemple, peuvent être considérés comme les indicateurs d'une utilisation antérieure du récipient (comme vase de stockage notamment). C'est le cas du graffite n°2 qui nous permet d'assurer que l'amphore a été choisie comme réceptacle de second choix.

Le type et la situation des découpes au 2/3 de l'amphore, sa morphologie et sa taille, estimée à environ 50 cm, sont compatibles avec les contraintes liées à l'insertion d'un tout-petit (Portat *et al.* 2016 : 136) et nous permettent d'envisager son réemploi éventuel pour l'enchytrismos. Seulement, aucun ossement humain n'a été identifié dans le comblement du puits. L'absence du contenu de l'amphore ne permet pas de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse d'autant que, régulièrement, très peu de

« restes » subsistent comme le montre, par exemple, le cas d'une inhumation en vase où « seuls un ilion et un os pétreux d'un enfant décédé en période périnatale ont été retrouvés dans l'inhumation 129 » (Murail 1996 : 50). Enfin il faut mentionner le fait que les vases découpés ont pu servir non pas à inhumer le nourrisson lui-même mais à recevoir le placenta, considéré comme un double de l'enfant. C'est l'hypothèse envisagée à Chartres où seuls 40% des vases ont une réelle fonction de réceptacle funéraire alors que tous les autres présentent les mêmes découpes (Portat *et al.* 2016 : 138).

Au cimetière gallo-romain de Chantambre, en Essonne, la pratique de l'enchytrismos est aussi attestée entre les I^{er} et IV^e siècles de notre ère (Murail 1996 : 49). Sur les 155 vases funéraires en céramique mis au jour, seuls 34 présentaient des vestiges osseux. La grande majorité des restes (94 %) a été retrouvée par tamisage du contenu et appartenait à des individus décédés en période périnatale (Murail 1996 : 49).

L'AMPHORE DANS UN Puits : GESTE CULTUEL OU REJET DOMESTIQUE ?

Rappelons que l'amphore a été découverte dans le comblement inférieur du puits, parmi des rejets domestiques d'apparence ordinaire. Si cette amphore a été réutilisée pour l'enchytrismos, pourquoi est-elle retrouvée au fond d'un puits et non dans une nécropole comme le sont la plupart des inhumations de ce type attestées en Gaule ? Nous l'ignorons.

Une première hypothèse pourrait être que le puits ait servi de dépotoir comblé, petit à petit, par toute sorte de déchets présents aux alentours. Les vestiges de nourrissons dans des puits d'époque romaine sont attestés et considérés comme « l'évacuation profane de déchets, en partie pour des raisons d'hygiène » (Kramis 2011 : 137). À titre indicatif, on peut noter la présence aux alentours du site du Sénat de plusieurs découvertes liées aux nouveau-nés².

Une autre hypothèse envisageable est que l'amphore ait été délibérément placée au fond du puits dans le cadre d'un rituel. La présence de puits « rituels », « culturels » ou « à offrandes » au jardin du Luxembourg n'est pas rejetée par D. Busson qui observe qu'à cet endroit, « certaines relations de fouilles décrivant des ensembles soigneusement agencés semblent témoigner d'un dépôt intentionnel au fond de certains puits. On peut y remarquer aussi des comblements plus soignés et, dans l'un d'entre eux (cour du Sénat), une couverture de pierres en cloche très spécifique. On peut alors être tenté d'y voir des offrandes diverses à une divinité peut-être infernale. La présence de tels puits à l'intérieur des *insulae* d'habitations tendrait à prouver que dans l'éventualité d'une telle pratique, il s'agit d'un culte domestique » (Busson 1998 : 73).

Pour en revenir au puits n°5, aucun élément autre que la morphologie et les découpes de l'amphore ne nous permet d'affirmer qu'il puisse s'agir d'un puits à vocation funéraire. Nous en resterons donc au stade d'hypothèse. On peut toutefois constater que l'association puits et enchytrismos est déjà attestée ailleurs et que, régulièrement, la mort des nourrissons est accompagnée par des ossements de chiens, éléments justement présents dans le puits n°5.

À bien moindre échelle, cette association possible puits/chiens et nouveau-nés (?) n'est pas sans rappeler la découverte majeure, en Grèce, sur l'agora d'Athènes, d'un puits contenant 449 squelettes d'enfants et de fœtus humains mêlés aux ossements de 150 chiens et chiots ainsi qu'à des milliers de tessons de céramique qui ont permis de dater le contexte entre 165 et 150 avant notre ère (Liston *et al.* 2018). L'étude montre que le sacrifice des chiens associés aux enfants décédés auraient pu être liés à des rites de purification. Sans compter le lien que les chiens entretenaient avec Hécate, déesse de la naissance et de la mort, notamment des prématurés, qui assurait le passage entre le monde des morts et celui des vivants (Raptou 2009 : 104 ; Liston *et al.* 2018).

2 À noter : la découverte, à environ 1 km au sud, au n°57 de l'avenue Denfert-Rochereau (1896), de « la sépulture d'un jeune enfant de l'époque gallo-romaine [...] dans un fragment de panse d'une grande amphore » (Busson 1998 : 286). Tout près de là, est attestée la plus importante nécropole de Lutèce pour le Haut-Empire (Busson 1998 : 273). Située à l'emplacement de l'abbaye de Port-Royal, la nécropole St-Jacques s'étendait entre les axes formés par le boulevard Saint-Michel et l'avenue Denfert-Rochereau, et par la rue Saint-Jacques mais ses limites sont toujours sujettes à discussion (Busson 1998 : 275). À son apogée, elle s'étendait sur une surface d'environ 4 hectares et fut régulièrement utilisée du début du I^{er} siècle jusqu'au III^e siècle, puis délaissée au IV^e siècle (Busson 1998 : 278). Plusieurs découvertes signalent des tombes d'enfants situées dans ce même secteur. Les découvertes s'étendent à au moins 900 mètres à l'est où sont signalées 77 sépultures avec une « proportion anormale de sépultures d'enfants et de jeunes adolescents. » (Busson 1998 : 316).

Un exemple plus proche géographiquement et chronologiquement est situé au nord du temple de Cambridge (Cambridgeshire, Angleterre), érigé à la fin du II^e siècle de notre ère. À cet endroit, ce sont neuf « jeunes enfants » qui furent inhumés dans des puits datés du IV^e siècle. On avait disposé auprès d'eux un chien. Ces inhumations semblent évoquer une offrande aux divinités chtoniennes (Annon 1978 d'après Baills-Talbi, Blanchard 2006 : 174). Mais, à notre connaissance, aucune pratique d'enchytrismos n'est signalée sur ces deux sites.

L'association enchytrismos et squelettes de chiens est, en revanche, attestée dans un cimetière d'enfants découvert dans les ruines d'une *villa* romaine du V^e siècle située près de Lignano in Teverina (Ombrie, Italie). « Des ossements de douze petits chiens ont été trouvés à proximité des sépultures de trente-cinq enfants, prématurés et nouveau-nés, qui avaient été placés dans des amphores. (...) Les enterrements avaient été effectués avec grand soin et témoignent de pratiques funéraires dans lesquelles entraient les sacrifices de chiens. Au cours du rituel, les animaux auraient été sacrifiés puis démembrés. Selon les auteurs de la fouille, il s'agissait de rites à caractère chthonien dans lesquels on recourait également à la magie (...) » (Raptou 2009 : 103).

Le site de Glyky Nero, à Paphos (Chypre, côte occidentale), constitue un deuxième exemple de cette association (enchytrismos et chiens). Il a livré de très nombreux squelettes de chiens mêlés à ceux d'humains (Raptou 2009 : 89). Les inhumations de nouveau-nés ont été trouvées dans des amphores commerciales datées entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le IV^e siècle de notre ère. Les trois amphores fouillées proviennent de différents endroits : Dressel 7-11 (I^{er} siècle av./I^{er} siècle ap.) provenant de Bétique, Crétoise 3(AC3) (I^{er}/II^e siècle) et Almagro 51C (III^e/IV^e siècle) provenant de Lusitanie. « L'étude des ossements trouvés dans ces amphores a montré que l'une d'entre elles a reçu les restes de deux nouveau-nés et des morceaux du corps d'un chien tandis qu'une autre contenait des parties découpées d'un chien et les restes d'un crâne d'enfant » (Raptou 2009 : 97).

À notre connaissance, aucune étude n'a été réalisée sur l'association des enchytrismos, des chiens et des puits mais les exemples pourraient se multiplier au fil des recherches.

À ce titre et plus proche de Paris, on peut citer l'exemple, à Rézé (Loire-Atlantique), d'un fœtus âgé de cinq à six mois, placé dans un vase-cercueil, et déposé à l'intérieur d'un puits avec un grand nombre de statuettes de déesses-mères (Provost 1988 : 52). Pour N. Baills-Talbi et Ph. Blanchard, il n'est pas fortuit de retrouver dans cet exemple un fœtus puisque celui-ci, n'ayant franchi aucun rite de passage, se trouve lié au monde de l'au-delà. Ils émettent ainsi l'idée que le puits, cette sépulture, ait servi d'*ex-voto*, d'intermédiaire entre un groupe d'individus,

voire une communauté, et des divinités chtoniennes, l'eau, circulant à l'intérieur des profondeurs de la terre, servant de conducteur (Baills-Talbi, Blanchard 2006 : 185).

Les découvertes de petits chiens sont rares mais pas exceptionnelles. Au Sénat, deux autres puits en ont livré, l'un daté du I^{er} siècle, l'autre contemporain du puits n°5, c'est-à-dire de la seconde moitié du II^e ou du III^e siècle. Tous deux, comme le nôtre, étaient comblés de rejets domestiques (Frère à paraître). Trois autres sites parisiens en ont livré en contexte d'habitat (Oueslati 2002). Il semblerait que ce soit une « spécialité » Lutécienne.

La présence sur le site de l'ensemble de ces éléments (puits, enchytrisme, chiens) soulève des questions qui trouveront sans doute des réponses lors de futures recherches. En attendant de pouvoir aller plus loin, on peut évoquer le fait que le chien tient, en contextes funéraires, une place particulière qui lui confère le rôle de protecteur. « Son sacrifice avait une destination apotropaïque, pour prévenir toute maladie. (...) Le chien, bien qu'animal considéré comme impur, devient l'instrument d'un sacrifice de purification, sa mort ayant le pouvoir d'inverser les pôles d'impureté. En effet, dans l'Antiquité, le chien était considéré comme doté d'étonnantes propriétés curatives. C'est surtout de l'époque romaine que datent les textes qui nous renseignent sur ses vertus. » (Raptou 2009 : 105). Cet animal était offert également aux divinités protectrices de la maternité et des accouchements, telle que *Genita Mana* (cf. Zaganiaris 1975 : 327 d'après Raptou 2009 : 102). Le chien tient aussi une place importante dans les cultures orientales. C'est au Proche-Orient qu'il est le mieux documenté : des enterrements de chiens issus de rituels nécessitant des sacrifices canins y sont attestés sur un grand nombre de sites (Raptou 2009 : 103).

La présence d'ossements de huit petits chiens, d'une amphore ayant pu servir à l'inhumation d'un nouveau-né et le contexte particulier de certains puits du jardin du Luxembourg interpellent sur la fonction du puits n°5. L'hypothèse d'y voir un puits à vocation funéraire paraît séduisante mais il faut rester prudent car nous disposons actuellement de trop peu d'éléments en sa faveur.

CONCLUSION

Cette étude de cas montre le pouvoir de l'écriture et ce qu'elle est capable d'apporter comme informations lorsqu'elle est étudiée dans son contexte et en lien avec les autres indices livrés par un site. Les mots tracés sur cette amphore il y a plus de 1700 ans, nous racontent qu'elle a servi à contenir du vin, et plus particulièrement du *passum*. D'un point de vue

scientifique, cette indication de contenu constitue peut-être même la première retrouvée sur ce type d'amphore orientale dite monoansée (source : Caroline Autret). Sans pouvoir le confirmer pour le moment, c'est certainement ce *passum* qui a été importé d'Orient, et plus spécifiquement de la région d'Éphèse connue pour sa production d'amphores Agora F65/66 (ou de Crète ?), réputée pour ses crus particulièrement appréciés en Gaule. La petite taille de cette amphore, son origine lointaine et le fait qu'elle porte une marque d'appartenance *Dionisanus*, poussent à croire que la denrée qu'elle contenait lors de son importation avait une valeur particulière. Si le *passum* était la denrée importée, ce qui semble tout à fait possible, il s'agissait d'un vin exotique que l'on peut qualifier de luxueux. D'ailleurs, la présence de cet emballage et de son contenu s'accorde avec le fait que nous sommes ici dans un quartier privilégié de Lutèce. L'importance du contenu s'exprime aussi par la profusion des annotations gravées sur l'emballage : la marque d'appartenance d'abord mais aussi la mention du contenu, les pesées successives et les signes que nous ne comprenons pas encore. La denrée transportée dans un conteneur aussi petit était évidemment un produit de luxe, donc vraisemblablement très coûteux. « Il pouvait s'agir de produit pour la consommation personnelle, mais il ne faut pas non plus négliger le rôle des cadeaux dans le monde romain et la satisfaction d'une mode orientalisante qui se généralise chez les élites gauloises surtout dans la seconde moitié du II^e siècle, et dont on retrouve des traces dans le décor et la religion, ni la valeur ostentatoire de ces produits qui, outre la satisfaction d'un plaisir, pourraient avoir constitué un des innombrables signaux destinés à montrer le rang social de leur utilisateur » (Vipard 1998 : 27). Peut-être était-ce ce même goût pour les produits exotiques et l'ostentation des richesses qui aurait poussé la famille d'un petit défunt à réutiliser cet emballage « de luxe » pour l'inhumation de leur enfant. Les signes de découpes observés sur l'amphore décollée incitent en tous cas à y voir un réemploi en tant que « coquille funéraire ». La nature des graffites (mention du contenu, pesées) et le fait que certains d'entre eux aient été sectionnés par la découpe, montrent qu'ils se rattachent à l'utilisation de l'amphore comme récipient de stockage et non comme réceptacle funéraire. Seuls les signes (magiques ?) incompris et l'éventuel chrisme associé à un anthroponyme pouvaient présenter des doutes quant à leur rattachement avec l'une ou l'autre fonction du récipient. Mais leur orientation, tous incisés dans le même sens, et leur graphie parfois très similaire, invitent à tous les rattacher au contexte de consommation. C'est donc un vase de luxe mais de second choix (surface peu appliquée, présence de graffites liés à une première utilisation du vase) qui aurait accueilli le corps d'un nouveau-né. Cette hypothèse reste invérifiable pour l'heure avec les seules données à disposition (fouille ancienne et difficile en puits, absence d'ossements humains, etc.). Seules la découverte de situations analogues bien documentées pourra nous apporter des réponses.

Pour l'instant, nous devons nous satisfaire de simples hypothèses et comparaisons qui invitent à retracer le scénario hypothétique du parcours et de la vie de cette amphore. Ainsi, produite en Méditerranée orientale, dans la région d'Ephèse ou en Crète, elle aurait servi à importer (?) et contenir du *passum*, puis aurait fait l'objet d'annotations relatives au produit luxueux qu'elle renfermait avant d'être vidée et abandonnée de sa fonction alimentaire. Vraisemblablement réutilisée comme réceptacle funéraire, son parcours se poursuit peut-être au sein d'une nécropole (dédiée aux nourrissons ?) et s'achève au fond d'un puits lors d'une opération de gestion des déchets alentours. À moins, qu'elle fût intentionnellement et délicatement déposée au fonds du puits, là où la présence de plusieurs squelettes de petits chiens rappelle des pratiques observées ailleurs...

REMERCIEMENTS Les auteurs tiennent à remercier Antigone Marangou (Université Rennes 2), Caroline Autret et Valentin Morisse pour leurs expertises et leurs avis précieux.

Cette étude a bénéficié d'un financement du LabEx Archimède-ANR-11-LAB-0032-01/UMR 5140 ASM Montpellier et d'un financement du Conseil européen de la recherche (ERC) au titre du programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation « Horizon 2020 » (convention de subvention n°715626 (Projet LatinNow)) et d'une aide de l'Inrap.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations d'ouvrages de référence :

OPEL II : LÖRINCZ B., *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum*, vol. II, Vienne : Cabalicus-Ixus, 1999.

Sources anciennes :

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle* (livre XIV : les vignes et le vin), texte traduit, présenté et annoté par Stéphane Schmitt, Paris : Gallimard, 2013 (Bibliothèque de la Pléiade ; 593).

JUVENAL, *Satires* (livre XIV, 265-271)

Références bibliographiques :

Aguilera Martin 2012

AGUILERA MARTIN A., « La normalisation de l'épigraphie amphorique : les *tituli picti* des amphores Dressel 20 », in FUCHS M.E., SYLVESTRE R., SCHMIDT HEIDENREICH C. (dir.), *Inscriptions mineures : nouveautés et réflexions, Actes du premier colloque Ductus*, Université de Lausanne, pp. 135-143.

Andrieu 2017

ANDRIEU M., *Graffites en Gaule Lyonnaise. Contribution à l'étude des inscriptions gravées sur vaisselle céramique : Corpus d'Autun, Chartres et Sens*, Autun : Éditions Mergoïl, coll. « Monographie Instrumentum », 54.

Anon 1978

ANONYME, « The Cambridge Shrine », *Current Archaeology*, 61 (April), pp. 57-60.

Baills-Talbi, Blanchard 2006

BAILLS-TALBI N., BLANCHARD Ph., « Sépultures de nouveau-nés et de nourrissons du 1^{er} âge du Fer au haut Moyen Âge découvertes hors des contextes funéraires traditionnels sur les territoires carnute, turon et biturige cube : inventaire, synthèse et interprétations », in *Ensembles funéraires gallo-romains de la Région Centre - 1*, Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, coll. « Supplément à la Revue archéologique du centre de la France », 29, pp. 157-205.

Baills 2016

BAILLS N., « Les sépultures d'enfants en bas âge dans les territoires des Gaules à l'époque Romaine », in PORTAT E., DETANTE M., BUQUET-MARCON C., GUILLON M. (dir.), *Rencontre autour de la mort des tout-petits : actes de la 2^e Rencontre du groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, 3-4 déc. 2009, Saint-Germain-en-Laye*, Condé-sur-Noireau : Gaaf, coll. « Publication du Gaaf », 5, pp. 161-177.

Bakker, Galsterer-Kröll 1975

BAKKER L., GALSTERER-KRÖLL B., *Graffiti auf römischer Keramik im Rheinischen Landesmuseum Bonn*, Köln : Rheinland-Verlag GMBH, coll. « Epigraphische Studien », 10.

Bezczky 2013

BEZECZKY T., *The amphorae of roman Ephesus*, Vienne : Österreichischen Akademie der Wissenschaften, coll. « Forschungen in Ephesos », XV/1.

Bonifay et al. 2010

BONIFAY M., CAPELLI C., DRINE A., GHALIA T., « Les productions d'amphores romaines sur le littoral tunisien. Archéologie et Archéométrie », in *Rei Cretariae Romanae Fautorum acta*, 41, pp. 319-327.

du Bouëtiez de Kerorguen (à paraître)

DU BOUËTIEZ DE KERORGUEN E., Les limites occidentales de Lutèce : le secteur du Sénat, à paraître.

du Bouëtiez de Kerorguen 1993

DU BOUËTIEZ DE KERORGUEN E., « La céramique des I^{er} av. - I^{er} siècle ap. J.-C. de la rue Pierre-et-Marie-Curie, Paris 5^e », in RIVET L. (éd.), *SFECAG, Actes du Congrès de Versailles*, Marseille : SFECAG, pp. 137-158.

Busson 1998

BUSSON D., *Carte archéologique de la Gaule, Paris 75*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, CVP, Fondation MSH.

Canet, Roudil 1978

CANET H., ROUDIL J.-L., « Le village chalcolithique de Cambous à Viols-en-Laval Héraults », *Gallia Préhistoire*, 21, pp. 143-188.

Chanotis 1988

CHANOTIS A., *Historie und Historiker in den griechischen Inschriften. Epigraphische Beiträge zur griechischen Historiographie*, Stuttgart : Steiner, pp. 72-74.

Colella 1973

COLELLA P., « Les abréviations \mathfrak{V} et \mathfrak{X} (XP) », *Revue Biblique*, 80, 4, pp. 547-558. Disponible en ligne : www.jstor.org/stable/44088185 [consulté le 17/10/2018].

Corell et al. 2012

CORELL J., GÓMEZ X., ESCRIVÀ V., VIDAL, X., « Grafitos sobre cerámica romana de Edeta (Llíria, València) », in *Inscriptions mineures : nouveautés et réflexions, Actes du premier colloque Ductus (Université de Lausanne, 2008)*, Lausanne, pp. 95-124.

Creissen 2014

CREISSEN Th., « La Christianisation des lieux de culte païens : « assassinat », simple récupération ou mythe historiographique ? », *Gallia*, 71, 1, pp. 279-287.

Desaye 2000

DESAYE H., « Quelques observations sur l'onomastique des Voconces septentrionaux », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 33, pp. 69-81.

Dinkler 1967

DINKLER E., « Älteste christliche Denkmäler. Bestand und Chronologie », in DINKLER E., *Signum Crucis: Aufsätze zum Neuen Testament und zur christlichen Archäologie*, Tübingen : Mohr, pp. 134-78.

Duday et al. 2013

DUDAY H., BÉRARD R.-M., SOURISSEAU J.-C., « Les vases en céramique utilisés comme réceptacles funéraires : sépultures primaires à inhumation ou dépôts secondaires à crémation ? Quelques réflexions à propos de la nécropole méridionale de Mégara Hyblaea », in BOUFFIER S., HERMARY A. (dir.), *L'Occident grec de Marseille à Mégara Hyblaea. Hommages à Henri Tréziny*, Arles : Éd. Errance ; Aix-en-Provence : Centre Camille Jullian, coll. « Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine », 13, pp. 215-227.

Foulcher 1987

FOULCHER MASSIP Ch., « Typologie des tombes et société dans le sud de la Gaule du I^{er} au III^e siècle ap. J.-C », *Pallas*, 33, pp. 101-118.

Fourré, Morisse 2014

FOURRÉ A., MORISSE V., « La pratique de l'enchytrismos en territoires carnute et sénon », in RIVET L. (éd.), *SFECAG, Actes du congrès de Chartres*, Marseille : SFECAG, pp. 349-356.

Frère (à paraître)

FRÈRE S., « La faune », in DU BOUËTIEZ DE KERORGUEN E. (dir.), *Les limites occidentales de Lutèce : le secteur du Sénat*, à paraître.

Frere, Tomlin 1995a

FRERE S.S., TOMLIN R.S.O. et al., *Graffiti on samian ware (terra sigillata)*, Oxford : University of Oxford, coll. « The Roman Inscriptions of Britain », II, 7.

Frere, Tomlin 1995b

FRERE S.S., TOMLIN R.S.O. et al., *Graffiti on coarse pottery cut before and after firing; stamp on coarse pottery. Addenda and Corrigenda to Fascicules 1-8*, Oxford : University of Oxford, coll. « The Roman Inscriptions of Britain », II, 8.

Garnier et al. 2011

GARNIER N., SILVINO T., BERNAL-CASASOLA D., « L'identification du contenu des amphores : huile, conserves de poissons et poissonnage », in RIVET L. (éd.), *SFECAG, Actes du Congrès d'Arles*, Marseille : SFECAG, pp. 397-416.

Johnston 1979

JOHNSTON A. W., *Trademarks on Greek vases*, Warminster : Aris&Philips.

Kassab Tezgör et al. 2007

KASSAB TEZGÖR D., KEBULADZE N., LOMITASHVILI D., ZAMTARADZE M., « Les sites de Gudava et d'Ilori (Colchide) : amphores de Sinope et amphores locales de l'époque romaine », *Anatolia Antiqua*, 15, pp. 197-214.

Kramis 2011

KRAMIS S., « La fontaine souterraine de la colonia Augusta Raurica - étude anthropologique des vestiges humaines. Rapport préliminaire », in SCHATZMANN R., MARTIN-KILCHER S. (éds.), *L'empire romain en mutation. Répercussions sur les villes romaines dans la deuxième moitié du 3^e siècle. Colloque International, Bern/Augst (Suisse), 3-5 décembre 2009*, Montagnac : édition Mergoïl, coll. « Archéologie et histoire romaine », 20, pp. 133-140.

Lampe 2006

LAMPE P., *Christians at Rome in the first two centuries, from Paul to Valentinus*, London : Continuum.

Lang 1976

LANG M., *The Athenian Agora, XXI : Graffiti and Dipinti*, Princeton : American School of Classical Athens.

Laubenheimer 2004

LAUBENHEIMER F., « Inscriptions peintes sur les amphores gauloises », *Gallia*, 61, pp. 153-171.

Laubenheimer 2015

LAUBENHEIMER F., *Boire en Gaule : Hydromel, bière et vin*, Paris : CNRS Éditions.

Le Quéré 2017

LE QUÉRÉ E., « Amphores, échanges et commerces à Délos à l'époque impériale », in BARTHÉLEMY-SYLVAND C., MARANGOU A., MARLIÈRE E., *Les denrées en Gaule et dans le monde antique. Production, Consommation, Échanges. Le témoignage des emballages*, Nanterre, Table ronde, 9-10 novembre 2017. Programme et résumés en ligne : https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/4461/files/2018/04/Resume_TR_amphores_2017.pdf [Consulté le 20/10/2018].

Lemaître 1995

LEMAÎTRE S., « Les importations d'amphores orientales à Lyon de l'époque d'Auguste au début du III^e siècle après J.-C. Étude préliminaire », in RIVET L. (éd.), *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen*, Marseille : SFECAG, pp. 195-205.

Lemaître 1997

LEMAÎTRE S., « L'amphore de type Agora F65/66, dite "monoansée". Essai de synthèse à partir d'exemplaires lyonnais », in RIVET L. (éd.), *SFECAG, Actes du Congrès du Mans*, Marseille : SFECAG, pp. 311-320.

Lemaître 2002

LEMAÎTRE S., Recherche sur la diffusion en Gaule des amphores produites dans le sud-ouest de l'Anatolie à l'époque impériale. In : Céramiques hellénistiques et romaines, productions et diffusion en Méditerranée orientale (Chypre, Égypte et côte syro-palestinienne). [Actes du colloque tenu à la Maison de l'Orient méditerranéen Jean Pouilloux du 2 au 4 mars 2000] Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 2002. p. 213-226 (*Travaux de la Maison de l'Orient méditerranéen*, 35).

Lemaître 2013

LEMAÎTRE S., « Boissons et aliments exotiques en Gaule romaine. L'apport du mobilier amphorique », *Archéopages*, 36, pp. 28-35.

Lemaître 2014

LEMAÎTRE S., « Les amphores (AM) », in DERU X. (dir.), *Durocortorum, La céramique de César à Clovis*, Reims : Société Archéologique Champenoise, coll. « Bulletin de la Société archéologique champenoise, 1, 107-2- Archéologie urbaine à Reims », 11, pp. 288-315.

Liou, Marichal 1978

LIOU B., MARICHAL R., « Les inscriptions peintes sur amphores de l'anse Saint-Gervais à For-sur-Mer », *Archaeonautica*, 2, pp. 109-181.

Liston et al. 2018

LISTON M. A., ROTROFF S. I., SNYDER L.M., *The Agora Bone Well*, Princeton : American School of Classical Studies at Athens, coll. « Hesperia Supplement », 50.

Long, Volpe 1998

LONG L., VOLPE G., « Le chargement de l'épave de la Palud (VI^e s.) à Port-Cros (Var). Note préliminaire », in BONIFAY M., CARRÉ M.-B., RIGOUR Y. (dir.), *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (I^{er}-VII^e s.)*, Paris : Errance, coll. « Études Massaliètes », 5, pp. 317-342.

Maiuri 1933

MAIURI A., *La Casa del Menandro e il suo tesoro d'argenteria*, Rome : Libreria dello Stato.

Marangou 2006

MARANGOU A., « Quelques conteneurs phéniciens d'époque hellénistique découverts à Chypre », *Cahiers du Centre d'Études Chypriotes*, 36, pp. 55-62.

Marangou-Lerat 1995

MARANGOUL-LELAT A., *Le vin et les amphores de Crète de l'époque classique à l'époque impériale*, Athènes : École française d'Athènes, coll. « Études crétoises », 30.

Marty 2013

MARTY P., « Amphores vinaires orientales au Bas-Empire en Midi-Pyrénées. Exotisme ou exotisme ? », *Archéopages*, 36, pp. 20-27.

Molin et al. 2015

MOLIN M., BRODEUR J., MORTREAU M., « Les Inscriptions du Mithraeum d'Angers/Juliomagus (Maine-Et-Loire) : Nouvelles données sur le culte de Mithra », *Gallia*, 72, 2, pp. 417-433.

Moliner 2010

MOLINER M., « Note sur les fouilles de la rue Malaval à Marseille (Note d'information) », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 154^e année, 3, pp. 1247-1264.

Murail 1996

MURAIL P., *Biologie et pratiques funéraires des populations d'époque historique : une démarche méthodologique appliquée à la nécropole gallo-romaine de Chantambre (Essonne, France)*, Thèse présentée et soutenue le 12 juillet 1996 à l'Université Bordeaux I, École doctorale de biologie.

Oueslati 2002

OUESLATI T., *Approche archéozoologique des modes d'acquisition, de transformation et de consommation des ressources animales dans le contexte gallo-romain de Lutèce (Paris France)*, Thèse de 3^e cycle, MNHM, Paris.

Petrone 1991

PETRONE G., « Le vin à Rome : les noms de la force », in FOURNIER D., D'ONOFRIO S. (dir.), *Le ferment divin*, Paris : Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France », 12, pp. 181-188.

Piot 2001

PIOT C., « La réutilisation des amphores ; contribution à l'histoire économique et à la vie religieuse dans le Sud-Ouest de la Gaule », *Munibe*, 53, pp. 101-133.

Poilpré, Caillet 2005

POILPRÉ A.-O., CAILLET J.-P., *Maïestas Domini : une image de l'Eglise en Occident, V^e-IX^e siècle*, Paris : Éditions du CERF.

Portat et al. 2016

PORTAT E., SIMON J., ACHÉRÉ V. (avec la collaboration de FOURIAUX F., LECOMTE B., MORISSE V.), « Lorsque naître se conjugue avec mourir. Mourir avant de la naissance à Autricum au Haut-Empire (Chartres, Eure-et-Loir). La pratique de l'enchytrisme sur le site de Riverdy », in PORTAT E., DETANTE M., BUQUET-MARCON C., GUILLOM M. (dir.), *Rencontre autour de la mort des tout-petits : actes de la 2^e Rencontre du groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, 3-4 déc. 2009, Saint-Germain-en-Laye, Condé-sur-Noireau* : Gaaf, coll. « Publication du Gaaf », 5, pp. 113-159.

Provost 1988

PROVOST M. (dir.), *La Loire-Atlantique - 44, Carte archéologique de la Gaule*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Raptou 2009

RAPTOU E., « Nouvelles pratiques funéraires à Paphos hellénistique et romaine », *Cahiers du Centre d'Etudes Chypriotes*, 39, pp. 89-112.

Raynaud 1993

RAYNAUD C., « Amphores de Méditerranée orientale », *LATTARA*, 6, pp. 69-73.

Robinson 1959

ROBINSON H.S., *Pottery of the Roman Period, Chronology. The Athenian Agora*, V, Princeton : American School of Classical Studies at Athens.

Savarese 2011

SAVARESE L., « Les marques sur amphores découvertes dans les Pyrénées-Orientales (France) », in *Sylloge Epigraphica Barcinonensis (SEBarc)*, IX, pp. 207-269.

Schmitt et al. 2010

SCHMITT A., MONIN M., BERTRAND E., BOUVARD E., CARRARA S., GAILLOT S., ROTTIER S. et ARGANT Th., « Un ensemble funéraire du Haut-Empire le long de la voie de l'Océan (Lyon 9^e) », *Revue archéologique de l'Est*, 59, 1, pp. 287-351.

Scholz 1999

SCHOLZ M., *Graffiti auf römischen Tongefässen aus NIDA-Heddernheim*, Francfort : Museum für Vor- und Frühgeschichte, coll. « Schriften des Frankfurt Museums für Vor- und Frühgeschichte, Archäologisches Museums », 16.

Simon et al. 2011

SIMON J., PORTAT E., ACHÉRÉ V., MORISSE V., « Mourir autour de la naissance : la pratique de l'enchytrisme ou l'inhumation dans des réceptacles funéraires à Chartres (Eure-et-Loir) au Haut-Empire », in RIVET L. (éd.), *SFECAG, Actes du Congrès d'Arles*, Marseille : SFECAG, pp. 547-558.

Smith 1846

SMITH W., *A school dictionary of Greek and Roman Antiquities : Abridged from the larger dictionary*, Harper.

Sylvestre 2017

SYLVESTRE R., *Les graffiti sur céramique d'Aventicum (Avenches). Éléments de réflexion sur la population du Caput Ciuitatis Helvetiorum*, Avenches : Musée d'Avenches, coll. « Documents du Musée Romain d'Avenches », 28.

Tchernia 2011

TCHERNIA A., *Les Romains et le commerce*, Naples : Centre Jean-Bérard, coll. « Études », 8.

Trapp 2007

TRAPP J., « Les graffiti sur céramique de l'agglomération gallo-romaine de Bliesbruck (Moselle) (I^{er}-IV^e s. ap. J.-C.) », *Cahiers Lorrains*, 1/2, Juin 2007.

Trapp 2012

TRAPP J., « Découverte à Metz d'un chrisme gravé sur de la sigillée d'Argonne à proximité de l'ancien amphithéâtre gallo-romain », in RIVET L. (éd.), *SFECAG, Actes du Congrès de Poitiers*, Marseille : SFECAG, pp. 851-854.

Vipard 1998

VIPARD P., « Amphores de méditerranée orientale à Vieux », *Bulletin trimestriel de la société géologique de Normandie et des amis du musée du Havre*, 84, 3-4, année 1997, pp. 21-28.

Weiss-König 2010

WEISS-KÖNIG S., *Graffiti auf römischer Gefässkeramik aus dem Bereich der Colonia Ulpia Traiana/Xanten*, Mayenc : Ph. Von Zabern, coll. « Xantener Berichte », 17.

Whitehouse 1981

WHITEHOUSE D., « The Schola Praeconum and the food supply in Rome in the fifth century A.D. », in BARKER G., HODGES R. (éds.), *Archaeology and Italian society*, Oxford : British Archaeological Reports, coll. « International Series », 102, pp. 192-193.

